

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATAMU 14. — N° 36.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mat 26 no Atete 1865.

Prix de l'abonnement (payable à l'avance) :

Un franc 10 fr. Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

à la Direction des Postes et Télégraphes, au Bureau des Contributions.

Tous mois 10 fr. Quai Napoléon, au coin de la rue Beaupoil, à Paris.

Un numéro : 50 centimes.

Prix des Annonces (au maximum) :

Les premières lignes 30 c. la ligne.

Les lignes suivantes 25 c. la ligne.

Les dernières renouvelées se paient la moitié de la

precedente inscription.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

BARRIERE, Conseiller d'Etat, Directeur général des Douanes et Administrateur des contributions indirectes.

Le comte de CHATEAU-VILLE, Directeur général des Finances et des Contributions directes.

Mr COQUEREAU, Administrateur en chef de la Marine.

DU JOURCET, Administrateur de la Compagnie d'Assurances générales maritimes.

DUMAS, Secrétaire.

DUMAS, Administrateur des Douanes et des Contributions indirectes.

G. DELVIGNE, Directeur général du Crédit, Chef de division au Ministère des Travaux publics.

PREMIER, Conseiller d'Etat, Gouverneur Général de l'Algérie.

REINHOLD, Comte d'Albigny.

Le baron REVERNAUD, Général de Division, Directeur de la Société de la Monnaie.

Antoine REVENAZ, Administrateur des Mairies générales impériales.

Le comte de LA MONNERIE, Le NORDY, Consul général de France à Tahiti.

SIR HENRY DE REDE-COURVOY, Secrétaire d'Etat à la Marine.

Administrateurs délégués, M. JEAN DE GRISAY.

Mémo de la Société, rue du Bac, 53, Paris.

... chaque année les tempêtes font le long de nos côtes un nombre considérable de victimes dont beaucoup pourraient être efficacement secourus au moyen d'un service de sauvetage convenablement établi ; car, en Angleterre, 800 personnes doivent annuellement la vie à des dispositions de cette nature.

Pour obtenir en France de semblables résultats, il fallait avant tout créer une société centrale. Cette institution éminemment nationale est aujourd'hui fondée.

Ma Majesté l'Imperatrice, dont le nom est associé à toutes les grande réceptions de la charité, a daigné nous accorder sa haute protection.

Sur le littoral, nos braves mariniers sont accourus en force pour se dévouer au noble mais perilleux métier de sauveteur, et nous avons entrepris de leur fourrir le matériel qui leur manque.

Nous leur avons dit qu'en leur nom nous adresserions un appel au pays, et que chacun, riche ou pauvre, habitant du littoral, des îles ou des campagnes, voudrait, en nous remettant son obbole, les secondes dans leurs œuvres de salut.

Nous venons, en conséquence, vous demander une offrande qui, nous en sommes assurés, ne nous fera pas défaut.

Pour le Conseil d'administration :
L'Amiral, Président de la Société,
RIGAULT DE GENOUILLY.

Note. — Toute somme, si minime qu'elle soit, est acceptée avec reconnaissance. Les souscriptions annuelles de 10 fr. et au-dessus, démontrent une foi versée de 100 fr. et au-delà, démontrent une foi de Fondateur et le droit de voter aux assemblées générales.

Paris, avril 1865.

... de tous les Séaux qui menacent l'existence des hommes, il n'en est pas de plus inexorable que la tempête, surtout pour les populations qui tirent leurs moyens d'existence de la pêche et de la navigation. Les assurances neutralisent pour l'armateur et pour le commerçant les conséquences des sinistres de mer, tandis que le marin reste exposé sans défense à la fureur des éléments ; et lorsque le vent migre aux vitres de nos demeures, il n'est personne qui ne songe avec angoisse aux naufragés dont, le lendemain, les feuilles publiques lui feront la lourdeur.

L'ordre de faire prendre entièrement des masques qui plongent aussi, mais sans pour les diminuer dans une proportion considérable par le travail, par la persévérance et souvent aussi par le dévouement et par la charité. C'est principalement à ces derniers moyens qu'il convient d'avoir recours ici, car, bien près de nous, leur emploi a produit des merveilles dans des circonstances analogues. En Angleterre, une société puissante, alimentée par des dons et des souscriptions volontaires, dépense annuellement de 400 à 500 mille francs pour arracher à la mort les naufragés ; et sur tous les points de ces eaux inhospitalières où la nature a placé un épêché, la main de l'Homme se fait d'abord un *life-boar* ou d'établir un poste amarré à l'entrée d'un port ou d'un rivage.

Pour sa part, l'Amiral RIGAULT DE GENOUILLY a été chargé de faire établir un canot de sauvetage soit sans doute pour recueillir, ont pris le 14 novembre dans le hain de Saint-Brieuc ; et le bilan de 1864 ne se présente pas sous un aspect moins désastreux.

Depuis longtemps le département de la Marine, ainsi que celui du Commerce et des Travaux publics, chevauchent des remèdes à une aussi triste situation. L'année dernière, un appel fut fait au dévouement des populations maritimes, qui y répondirent avec empressement. Deja une association puissante s'organisait à Marseille ; dans plusieurs ports, des sociétés locales se mirent à l'œuvre ; partout des compagnies de marins sauveteurs sont formées sur le voie de formation. Ces courageux enfants de la mer, à l'heure de porter assistance, pourront toutes les fois qu'un navire en détresse leur sera signalé, offrir de sacrifier leur vie, la seule chose qu'ils possèdent ; mais le matériel manque, et c'est ce matériau qu'il s'agit de leur procurer. (Avec

PARTIE OFFICIELLE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux îles de la Société,

Vo l'arrêté du 25 juillet 1865, autorisant une émission de deux mille deux cent vingt bôns de caisse pour une valeur de 3,000 bôndos ou de cent cinquante mille francs, à raison de 50 francs le condor.

Considérant que les données approximatives sur lesquelles a été calculée cette émission étaient au-dessous du chiffre réel de l'existant en condors dans la colonie, qui, d'après les demandes d'échange, s'élève à la somme de deux cent dix-neuf millies francs ;

Considérant qu'il importe, par les motifs invoqués dans l'arrêté du 25 juillet 1865, de compéter au chiffre précédent l'émission des bôns de caisse devant représenter la valeur des condors échangés au trésor ;

En vertu de l'ordonnance du 28 avril 1843, et du décret du 14 janvier 1860 ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur ;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÔTÉ :

Art. 1^e. Est autorisée une nouvelle émission de bôns montant à la somme de soixante-neuf millies francs, et destinée à compléter à la somme de deux cent dix-neuf millies francs la valeur des condors échangés au trésor de 50 au 90 soit.

Art. 2. Ces bôns seront émis dans les conditions déterminées par l'arrêté du 25 juillet 1865 et se composeront comme suit :

	%
20 bôns de six condors	10,000
100 bôns de cinq condors	50,000
100 bôns de quatre condors	40,000
300 bôns d'un condor	15,000
300 bôns d'un demi-condor	9,000
	TOTAL.....
	50,000

Art. 3. L'Ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où bon sera, publié au *Message* et inséré au *Bulletin officiel des Etablissements*.

Paapeete, le 22 août 1865.

À la RONNÉE.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

L'Ordonnateur,

T. NEARY.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Paapeete, le 26 août.

Le Commandant Commissaire Impérial a reçu et s'empresse de publier deux circulaires de S. Exc. l'amiral Rigault de Genouilly, président de la Société centrale de Sauvetage des Naufragés.

Le but que s'est proposé la Société, le nom de l'illustre amiral qui la préside, l'anguste patronage dont S. M. l'Impératrice a bien voulu la couvrir, reconnaissent cette institution de charité à l'intérêt réellement de la colonie, qui se rattachera pleinement à l'intérêt général de la colonie, qui se rattachera pleinement de points de vue à la classe si intéressante et si éprouvée des gens de mer.

Les personnes qui désireraient concourir à cette œuvre de salut sont priées de déposer le montant de leur souscription entre les mains de l'Ordonnateur, qui sera chargé de centraliser les versements effectués et de les transmettre à M. l'Administrateur délégué de la société.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

CONSTITUÉE SOUS LA HAUTE PROTECTION DE S. M. L'IMPÉTRICE.

Présidents d'honneur : S. Ex. le Ministre de la Marine et des Colonies.

S. Ex. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

S. Ex. le Ministre des Finances.

S. Ex. l'Amiral RIGAULT DE GENOUILLY.

S. Ex. le Cardinal de BONNECHOSE, Arch. de Rouen.

S. Ex. M. le duc de BASSANO, Grand Chambellan de France.

S. Ex. M. l'abbé GUIN, Peigneur de la Mer.

M. le duc DE CLERMONT-TONNERRE.

Services indigènes.

DISTRICT DE PARE.

Les Taliens habitant le district de Pare sont invités à se réunir au village, le lundi 18 septembre prochain, à 8 heures du matin, en face la casse métrique du juge Maere, afin de payer leurs contributions des années 1863, 1864 et 1865. Ceux qui, à cette époque, ne seraient pas en mesure d'acquitter entièrement leur imposition seraient poursuivis rigoureusement, et condamnés à la prison.

Les contribuables qui déclareraient s'acquitter avant ce terme seraient prévenus que le gérant des caisses indigènes recevra leur argent tous les jours de une heure des soir, excepté les dimanches.

TAITI ET MOOREA.

Les Indiens habitant les districts de Taiti et Moorea qui, avant le 1^{er} octobre 1865, n'auront pas acquitté leurs impositions ou payé entre les mains des chefs-mutoi le montant des amendes auxquelles ils ont été condamnés par les divers tribunaux du Protectorat, seront poursuivis conformément à la loi XXX de 1848.

Les chfs-mutoi sont invités à se rendre à Papeete, du 2 au 5 octobre prochain, afin d'opérer vers les mains des gérants des caisses indigènes le versement des sommes qu'ils auront reçues.

Taux officiel Tahiti.

NATARINA RA O PARÉ.

Te pāru hia 'tu nei te tanta tahiti mui e tatau i te rārere mo o Pare, e te mo'ore, i te tātērē mo'ore, i te hōna 'ti te poipū, e hōmōrē i te rārere mo'ore, i te fute mōrē o te havaa ro o Maere, i te oīrau i Ua Huka, e au'au moi i te ratou moni avae e te ratou mo'ore 1863, 1864 & 1865. Ota'i fūkērē orā i te pae ro nātā ratou moni avae e te mo'ore māhutu i tatau mahana ra, e havaa hia na nā nā i te pātu atoa rārē o te tātērē.

Te fūa nei te hinairo i te uafu mui i te ratou moni i tatau mahana ra, te fārite hia 'tu nei, ia o, e rāvai me te tātērē o te haapoo i te mo'ore māhutu tahiti i te ratou moni i te ratou mahana 'ton, eihia te tapati, mai te loahe hia mai a e lae non 'tu i te hōne pao i te māhutu.

TARITA E MOOREA.

Ola i 1865, 'tu i te ratou moni māhutu i Tahiti e i Moorea. I ahihi i tū i tōtō i te ahihi o te manu māhutu Julian's ar māhutu han 'tu nei i te ratou q te manu nōripona o te Hua Tamara nei, a tatua nei i te ratou mahana i te atupa 1863, e havaa hia na tu i te ture XXX o te māhutu 1858.

Te parau hia 'tu nei o te manu rārere māhutu e harre mai i Papeete nei, i te 2 e te uafu 'tu i te 5 no stopa, e au'au mui i te rārere o te tātērē e haapoo i te manu afata tahiti, i te mo'ore i te ahihi i te ratou.

VOYAGE DE L'EMPEREUR EN ALGERIE.

(Voir le Messager des 22 et 18 août.)

ORAN, 16 mai, 8 h. matin. — L'Empereur a fait, hier, une longue et intéressante excursion dans la plaine d'Oran, naguère inculte et couverte de palmiers, aujourd'hui défrichée en grands parcs et couverte de cultures, de vignes et de mimosas. Sa Majesté s'est rendue à Missirghen en longeant le grand île Said, puis a allé visiter la belle propriété agricole de Tensuamet. Le soir, Sa Majesté a daigné recevoir à sa table les principales autorités religieuses, civiles et militaires, ainsi que les principaux représentants de la société d'agriculture. Après le dîner, l'empereur s'est entraîné, avec ses amis, dans les chemins de la ville, comme la veille, du haut du balcon du Château-Neuf. Sa Majesté a pu admirer les illuminations éclatantes la ville tout entière, aux accueillances de plus en plus enthousiasmantes de la population. L'Empereur a été l'invité pour Sidi-Lab-Ahmed, où il couchera demain. Sa Majesté ira visiter, l'après-midi, les établissements agricoles du baron de la Barre, et reviendra le soir à Oran.

SIDI-BEL-ABDES, 17 mai, 6 h. matin. — L'Empereur est arrivé à Sidi-Bel-Abdes hier, à quatre heures. La population de cette ville, de croissance nouvelle et presque entièrement européenne, a fait à Sa Majesté l'accueil le plus enthousiaste.

Après la réception des autorités, l'Empereur est allé faire une promenade et visiter l'un des établissements agricoles les plus importants.

Ce matin, à sept heures, Sa Majesté se met en route pour aller juger par elle-même des travaux du barrage de Saint-Denis du Sig, et du développement qu'il conviendrait de lui donner. Cette excursion, qui sera de 34 lieues, n'a pas passé que d'être fatigante; mais la santé de l'Empereur continue à être paisible.

ORAN, 18 mai, 8 h. matin. — Le mauvais temps n'a pas permis à l'Empereur de se rendre hier au barrage du Sig, comme il en avait l'intention. Mais en face des intérêts si grecs du premier ordre que représente un si grand et si utile travail, Sa Majesté a daigné retarder son départ pour Mostaganem, et compte tenir demain son premier projet.

Aujourd'hui, l'Empereur se propose de visiter la ville en détail, et de se rendre à Mers-el-Kébir, le port militaire de la province d'Oran, où l'on trouve, entre autres défenses de la côte, le fort du Sington, ce vestige, un parfait état de conservation, de la domination espagnole.

MERS-EL-KÉBIR, 18 mai, 8 h. matin. — Hier, l'Empereur vient de visiter le fort et la baie de Mers-el-Kébir. Après avoir accosté son arrivée par une triple salve, l'escadre a éprouvé sous ses yeux le simulacre d'un débarquement, et les troupes envoyées à terre ont couronné les hauteurs voisines avec des obusiers de montagne.

ORAN, 19 mai, 8 h. matin. — Hier, l'Empereur est allé au théâtre. La population montre toujours le même enthousiasme. Ce matin, Sa Majesté part pour Saint-Denis du Sig, et sera de retour à Oran dans la soirée.

ORAN, 20 mai, 7 h. matin. — L'Empereur a fait hier son excursion au hameau de Saint-Denis du Sig, et est rentré à Oran à six heures du soir. Sa Majesté a été frappé de l'importance du grand travail et des heureux résultats qu'il assure aux cultures industrielles de cette riche contrée. La chaleur était assez forte pendant la journée, mais la santé de Sa Majesté continue à être excellente.

Ce matin, l'Empereur part pour Mostaganem, accompagné de son état-major, du général Dalgas, commandant la subdivision provinciale d'Oran, commandant la population d'Oran tout entière se portant au-devant de Sa Majesté, et resté, par ses accusations, dans la même position de responsabilité, devant l'Empereur.

MOSTAGANEM, 25 mai, 10 h. matin. — L'Empereur est arrivé à Mostaganem, où il a été accueilli par le général Lapasset, commandant la subdivision provinciale d'Oran, la population d'Oran tout entière se portant au-devant de Sa Majesté, et resté, par ses accusations, dans la même position de responsabilité, devant l'Empereur.

MOSTAGANEM, 25 mai, 11 h. matin. — L'Empereur est arrivé à Mostaganem, où il a été accueilli par le général Lapasset, commandant la subdivision provinciale d'Oran, la population d'Oran tout entière se portant au-devant de Sa Majesté, et resté, par ses accusations, dans la même position de responsabilité, devant l'Empereur.

A mesure que l'Empereur avance, il passe devant dans le pays, chaque village rencontrant un véritable réveil d'enthousiasme.

Le matin, après avoir entendu la messe, l'Empereur se mettra en route pour Biskane, grande contrée nous-avons été étonnés de voir que Ma

jeté visiteur le baron. Sa Majesté rentrera ce soir à Mostaganem, et compte se rembarquer demain à Arzew, pour se rendre à Alger.

MOSTAGANEM, 25 mai, 10 h. matin. — L'Empereur est parti hier, au cours de l'après-midi, pour Mostaganem, où il a été accueilli par le général Lapasset, commandant la subdivision provinciale d'Oran, la population d'Oran tout entière se portant au-devant de Sa Majesté, et resté, par ses accusations, dans la même position de responsabilité, devant l'Empereur.

Le matin, après avoir entendu la messe, l'Empereur se mettra en route pour Biskane, grande contrée nous-avons été étonnés de voir que Ma

jeté visiteur le baron. Sa Majesté rentrera ce soir à Mostaganem, et compte se rembarquer demain à Arzew, pour se rendre à Alger.

MOSTAGANEM, 25 mai, 10 h. matin. — L'Empereur est abîmement entouré par la tribu des Flittas tout entière, demandant avec une plus chaleureuse instance la mise en liberté de leurs parmi les compromis dans la dernière insurrection et internats en France. L'Empereur, touché de leur protestations de fidélité et de leur reconnaissances éternelles, leur a fait annoncer par le khalif Sidi-Larbi, qu'il leur fasse grâce. Ces actes de clémence sont aussi tôt salués par les autorités et les plus énergiques, a vivement intéressé Sa Majesté.

A l'entrée de la ville, l'Empereur a été subitement entouré par la tribu des Flittas tout entière, demandant avec une plus chaleureuse instance la mise en liberté de leurs parmi les compromis dans la dernière insurrection et internats en France. L'Empereur, touché de leur protestations de fidélité et de leur reconnaissances éternelles, leur a fait annoncer par le khalif Sidi-Larbi, qu'il leur fasse grâce. Ces actes de clémence sont aussi tôt salués par les autorités et les plus énergiques, a vivement intéressé Sa Majesté.

Ensuite, l'Empereur a visité le territoire de nombreux villages qui se trouvent dans le voisinage. Dans les intervalles, qui les séparent, toutes les tribus étaient venues faire leurs offrandes à proximité de la route, pour saluer l'Empereur sur son passage. Sa Majesté, comme à l'usage, a fait de grands largesses aux pauvres et aux grands.

Après cette course de 31 heures, pendant lesquelles, malgré l'importance du trajet, l'Empereur est rentré à 8 heures, et a dû faire recevoir à sa table toutes les autorités militaires et indigènes. Au-dîner, Sa Majesté s'est entretenue longtemps avec chacun des invités. Devant la résidence impériale toute n'a pas cessé de stationner, et l'Empereur a bien voulu, de temps en temps, se mettre au balcon pour la remercier de son enthousiasme et sympathie.

En ce moment, l'Empereur s'est embarqué pour Alger et repart, en se rendant au port, les adieux de toute la population de Mostaganem. La mer est très-belle; Sa Majesté se porte bien.

ALGER, 25 mai, midi. — L'Empereur est arrivé à Alger ce matin, un peu retardé dans sa marche par une forte épidémie. Sa Majesté compte se remettre en route demain pour aller visiter le fort Napoléon au centre de la grande Kabylie.

PORT NAPOLEON, 25 mai, 5 h. matin. — L'Empereur est arrivé hier à 5 h. heure, au fort Napoléon, où il a pu traverser le pays le plus difficile, le plus sauvage et le plus grandiose à la fois que l'on puisse trouver. A partir de Tizi-Ouzou, toutes les populations de la grande Kabylie, descendues de leurs numéros villages placés sur chaque piton comme des fortifications, s'étaient pourchues en foule immobile sur le passage de Sa Majesté. L'Empereur, ayant de partir ce matin, doit suivre l'officier divin dans la chapelle militaire, et se mettre en route aussitôt pour rentrer à Alger.

ALGER, 26 mai, 6 h. 30 m. soir. — L'Empereur est rentré hier à six heures à Alger de son examen au fort Napoléon. Ce matin, Sa Majesté donne bâtimance d'audiences et travaille avec le maréchal-gouverneur et différents chefs de service.

La flotte indienne, sous les ordres du contre-amiral Vacca, est arrivée hier en rade pour saluer l'Empereur. Sa Majesté vient de recevoir l'amiral et son état-major.

ALGER, 27 mai, 8 h. matin. — Hier dans l'après-midi, l'Empereur s'est rendu à bord du *Solférino*, et, après avoir distribué des récompenses aux officiers de l'escole, Sa Majesté est allée visiter la frégate qui porte le pavillon amiral de la flotte indienne.

ALGER, 27 mai, 10 h. matin. — L'Empereur part pour Philippeville. Il vient de quitter Alger au milieu d'un concours immense de population européenne et musulmane, et accompagné par les acclamations les plus chaleureuses et les plus enthousiasmantes. Tous les bâtiments dans le port et les flottes envoies italiennes et françaises en rade sont pavés. Les matelots sont aux vergues et saluent l'Empereur de leurs barbares. L'escrime d'artillerie des bâtiments et des forces leur répondent à l'ordre de tir. Les acclamations les plus variées, les applaudissements, les rires, les battements et les tambours jusqu'à la Cachal. Un spectacle splendide aérien encore à la grandeur d'où il est d'autant plus spectaculaire.

En partant, l'Empereur a dit au maire d'Alger : « Je pars avec une confiance entière dans l'avenir de l'Afrique et je vous ai préparé sa prospérité future. »

PHILIPPEVILLE, 28 mai, 7 h. matin. — L'Empereur vient d'arriver à Philippeville, où il a été accueilli par les flottes italiennes et françaises. La traversée fut magnifique. Au débarcadère, surmonté d'un pavillon improvisé, Sa Majesté est reçue par les autorités civiles et toutes les dames et les jeunes filles de la ville. L'Empereur se rend à l'église pour entendre le service divin; aussitôt après, Sa Majesté part pour Constantine.

La santé de l'Empereur continue à être excellente.

CONSTANTINE, 29 mai, 6 h. 30 m. soir. — L'Empereur est arrivé à Constantine hier, à cinq heures, après s'être arrêté dans les différents centres agricoles qui s'étendent sur le parcours. La réception a été magnifique. Elle emportait un aspect féérique à la situation pittoresque de la ville, qui, comme un nid d'aigle, semble suspendue dans l'espace. L'affluence des Arabes était immense. Les gorges aux costumes élégants, étaient rangées serrées, drapées déployées sur les hauteurs rocheuses du Coudad Aty, et la rampe qui descend au Rummel servait de vaste amphithéâtre à toute la population de Constantine et des environs. Européens et indigènes étaient uni-

dans la même pensée de reconnaissance pour saluer et acclamer le Souverain. Les deux races avaient battu d'enthousiasme et de joie à l'accueil fait à l'Empereur, un succès qui a été suivi d'un succès incomparable. Gobez, Arribalzaga, etc., toutes avaient élevé des arcs de triomphe sur le passage de Sa Majesté, et c'est aux cris d'enthousiasme les plus éblouissants que l'Empereur a fait son entrée dans l'ancienne capitale de la Numidie.

(Meister.)

BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL.

(bulletin du 9 mai 1865.)

D'après une dépêche datée de New-York, 27 avril, Sherman aurait conclu une trêve dans le but de négocier une amnistie pour toutes les armées confédérées; mais cet acte ayant été dénoncé, il aurait reçu l'ordre de reconnaître les hostilités. Grant a pris le commandement de l'armée destinée à opérer contre Johnston. La même dépêche annonce en même temps la découverte et la mort de l'assassin du président Lincoln. Son complice Harrold aurait été arrêté. M. Seward et son fils vont mieux.

(bulletin du 10 mai.)

Dans la séance du 8 mai, la chambre des communes a reprise la discussion sur le bill de réforme électorale proposé par M. Baines. Ce bill, qui avait pour but de diminuer le vote électoral et manifestait un schémalement vers le système du suffrage universel, a été repoussé par la chambre des communes, mais à la faible majorité de 389 voix contre 400.

Le prince François-Joseph a reçu, le 4 mai, une lettre autographe de l'empereur Maximilien lui-même adressée ses remerciements pour sa constante bienveillance et fait ressortir les excellents services rendus par les troupes volontaires austro-hongroises à l'ouvrage de pacification du Mexique. L'empereur Maximilien annonce dans cette lettre que, par concession évidente son auguste frère, il a donné au premier battailleur des volontaires austro-hongrois le nom de « battailleur de l'empereur d'Autriche. »

D'après une dépêche de la télégraphie privée en date de New-York, 28 avril, plusieurs membres de la législature de la Caroline du Sud seraient en route pour Raleigh, où ils viennent négocier le ralliement à l'Union.

PARIS, 26 mai, 10 h. matin. — Le bill de réforme électorale d'Amsterdam est revenu à l'Assemblée, fait par le 21 au 22 mai, porteur de la ratification du traité hispano-américain.

(bulletin du 11 mai.)

Dès nouvelles datées du 15 mars annoncent qu'une révolution a éclaté à Panama. Depuis plusieurs jours des brefs inquiétudes circulaient, et le gouvernement avait cru devoir prendre des mesures pour le maintien de l'ordre. Cependant on commençait à se révolter, lorsque, le 9 mars au soir, le bataillon de Bogota, en garnison à Panama; se souleva en masse et se porta au pas de course contre la maison de garde à la maison du président Garibaldi. Le colonel en chef fut facilement vaincu, et le bataillon commandé par le général fut même rapidement arrêté. Le président et un de ses secrétaires d'Etat furent également arrêtés, et se réfugier chez le consul des Etats-Unis, qui fut embarqué de nuit sur un navire de guerre. Le docteur Coelho a été nommé président provisoire et est aussitôt entré en fonctions. Les secrétaires d'Etat, sont MM. S. Valarino et B. Trumado. La première difficulté que rencontre la nouvelle administration est le manque d'argent, et l'on s'occupe de négocier un emprunt. La ville est tranquille.

La télégraphie privée transmet une dépêche datée de New-York le 29 avril, d'après laquelle le général Grant annonce que Johnston s'est rendu à Shreveport, où il sera arrêté, et que les forces de l'Union ont atteint à Quantico. Le général confédéré aurait obtenu la même conditions que Lee. Les forces qui se sont rendues comprennent les armées confédérées du Tennessee, de la Caroline du Nord, de la Georgie et de la Floride. Le bruit court à cette date à New York qu'un steamer ayant à bord deux mille prisonniers fédéraux avait brisé sur le Mississippi et que quarante-cinq hommes avaient trouvé la mort dans un sinistre.

Le résumé italien, dans la séance tenue le 9, à Turin, a adopté le projet d'emprunt de 425 millions par 73 voix contre 19.

(bulletin du 12 mai.)

Une dépêche télégraphique datée de Turin, le 11, nous annonce que l'ordre d'Italie vient de partir pour F. orace.

La *Lettre des Législatives* du mercredi soir contient une proclamation publiée par le président des Etats-Unis, qui demande qu'on rende aux vaisseaux des Etats-Unis, en certains ports étrangers, les privilégiés qui leur ont été refusés pendant quelque temps, attendu que rien n'autorise à prétendre à d'abus de droits marchands qu'il est d'usage d'accorder.

Un ultime arrêté du 20 avril decide que les étrangers pourront dorénavant se procurer par voie d'achat ou de toute autre manière des propriétés en Russie, en se soumettant à certaines obligations.

Les dépêches de la Nouvelle-Zélande constatent que rien n'est changé dans la situation militaire de la colonie. Les établissements anglais à Waikato continueraient à être menacés. Le général Cameron est à Patea; Hovig-King, et d'autres chefs se sont rendus à direction.

(bulletin du 15 mai.)

Les nouvelles du Mexique sont assez rares, mais par le paquebot *la Florida* sont satisfaisantes. L'œuvre de pacification se poursuit rapidement. L'ordre de l'empereur quasi-roi de Juarez reconnaît chaque jour une tranquillité plus grande. Le bon esprit des populations vient en aide aux mesures prises pour assurer l'ordre public. C'est ainsi que dans les environs de Mazatlan les habitants organisent eux-mêmes la défense de leurs propriétés. Sur les quelques points où sont encore érigées les bandes juaristes, nos armes opèrent toujours avec succès. L'état-saintin est excellent, même dans les Terres Chaudes. Les transactions commerciales sont très-actives. Le port de Vera Cruz est très-actif.

Les obsèques du père Félix ont eu lieu dans une église de New-York à une minute de distance de l'autel le plus imposant. On peut évaluer à sept cent mille personnes le nombre des assistants à cette funérailles célébrées, pendant laquelle l'ordre le plus profond et le silencieux le plus respectueux n'ont cessé de régner.

La frégate à vapeur *le Berrien*, ayant à son bord la frégate-transport *l'Entrepreneur*, partie de la Havane le 13 avril, a mouillé le 22, devant New York, le jour même où l'on rendait les dernières

